

**Fonds d'Aide à la Qualité
des Soins de Ville**

***MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION
OUTIL AU SERVICE
DES PROFESSIONNELS DE SANTE DE LA REGION***

**Dossier déposé par
l'Union Régionale des Médecins Libéraux
de Guyane**

1. PRESENTATION DU PROMOTEUR

L'Union Régionale des Médecins Libéraux de Guyane, représentée par son Président :
Monsieur le Docteur Roger Michel LOUPEC
Domus Médica, route de Raban 97300 CAYENNE

Instituées par la Loi du 4 janvier 1993 "Relative aux relations entre les professions de santé et l'Assurance maladie, les Unions Régionales des Médecins Libéraux (URML) ont dans leurs missions :

- **Analyse et étude** relatives au fonctionnement du système de santé, à l'exercice libéral de la médecine, à l'épidémiologie, ainsi qu'à l'évaluation des besoins médicaux.
- **Evaluation** des comportements et des pratiques professionnelles en vue de la qualité des soins.
- **Organisation et régulation** du système de santé.
- **Prévention et actions** de santé publique.
- **Coordination** avec les autres professionnels de santé.
- **Information et formation** des médecins et des usagers.

Responsable du dossier au sein de l'URML Guyane : **Docteur Alain BOUIX**
68 avenue des 2 lacs 97310 Kourou, E Mail : alain-yves.bouix@wanadoo.fr

PHILOSOPHIE GENERALE DU PROJET

2. PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Cadre du projet

Le projet entre dans le cadre juridique des orientations définies par le comité national de gestion du Fond d'Action à la Qualité des Soins de Ville (FAQSV) et participe à l'amélioration de la qualité et de la coordination des soins dispensés en ville et concourt à l'amélioration des pratiques professionnelles et à leur évaluation, à la mise en place et au développement des formes coordonnées de prise en charge, en particulier des réseaux de soins liant à la fois les professionnels de santé entre eux, mais également les professionnels de santé et les établissements de santé.

Les thèmes privilégiés par le comité national de gestion sont impliqués de manière complémentaires dans le projet, à savoir :

- ◆ La promotion de la coordination
- ◆ L'amélioration des pratiques professionnelles
- ◆ Le développement du partage des informations
- ◆ Le développement de l'évaluation des pratiques professionnelles

Les thèmes privilégiés lors de la mise en place du comité régional du FAQSV sont impliqués de manière complémentaires dans le projet, à savoir :

- ◆ Le champ des réseaux (entre les professionnels libéraux, entre ceux ci et les établissements de santé.)
- ◆ Le développement du partage des informations (dossier inter-disciplinaire, fiches de liaison)
- ◆ La coordination Ville/Hôpital
- ◆ L'implantation d'outil et de système d'aide au diagnostic et d'aide à l'amélioration de la stratégie thérapeutique.

Contexte Général du projet

Les Unions Régionales des Médecins Libéraux, instances représentatives, participent activement depuis 6 ans à toutes les réflexions menées en Région quant à l'élaboration de Projets Régionaux de Santé (PRS), à l'élaboration des Schémas Régionaux d'Organisation Sanitaire (SROS).

Ces différents projets visent tous à améliorer la qualité des soins délivrés aux patients, tant au niveau hospitalier qu'au niveau ambulatoire.

Les conclusions de ces différents travaux prônent comme objectif visant à l'amélioration de la qualité des soins la création de réseaux articulant l'hospitalisation et l'ambulatoire, et une meilleure communication .

L'outil opérationnel du réseau passe par la mise en place d'un système d'information permettant de répondre aux objectifs déclinés ci-dessous :

- Partage des informations entre les professionnels: messagerie sécurisée pour tous, l'établissement de fiche standardisée de suivi permettant une meilleure coordination.
- Diffusion d'outils d'aide à la pratique: référentiels, alertes, aide au diagnostic visant à l'amélioration des pratiques.
- Evaluation des pratiques professionnelles : mieux connaître les pratiques pour mieux cibler les actions de formation, d'aide à la pratique

Les Unions Régionales des Médecins Libéraux (URML), représentant l'ensemble des médecins libéraux (y compris les médecins hospitaliers exerçant une activité libérale), sont **l'interlocuteur privilégié pour la mise en acte sur le terrain de ces objectifs**, répondant de fait à leurs missions.

C'est pourquoi, beaucoup se sont déjà dotées d'un outil informatique leur permettant de répondre à ces missions :

- **Coordination des soins**
 - ↳ Echange entre professionnels désignés par le patient
- **Amélioration des pratiques**
 - ↳ Fiche de suivi par pathologie (outil d'aide à la pratique "Reminder")
- **Evaluation des pratiques**
 - ↳ Recueil des données

L'Union Régionale des Médecins Libéraux de la Guyane (URMLG) se propose de fédérer un serveur informatique au service de tous les professionnels de santé de la Guyane.

Il s'agit donc d'une proposition forte de travail en commun pour déterminer une véritable politique de santé régionale, inter régionale et nationale, ouverte à tous les professionnels, et adaptable à la région en fonction des priorités de santé définies dans le cadre des Conférences Régionales de Santé, et du SROS de la Guyane.

Elle entre dans le cadre général des systèmes d'information qui permet de passer d'une logique d'institution à une logique de service de santé, intégrant aussi cette tendance aux nouveaux comportements à l'information de l'utilisateur. (source : *DATAR, Automne 2000*).

Contenu général du projet

Deux grands thèmes, à savoir :

1) **L'Union Régionale des Médecins Libéraux de la Guyane** se propose de mettre à la disposition des professionnels de la région un **outil informatique composé d'un serveur, utilisant la technologie Internet**, proposant :

- **Un site portail** d'information.
- **Un accès sécurisé** pour les professionnels de santé afin de retrouver des informations spécifiques.
- **Une messagerie sécurisée pour tous les professionnels de santé.**
- **Un gestionnaire d'enquêtes** permettant des études épidémiologiques ou permettant une évaluation des pratiques (mesure de l'amélioration des pratiques)
- **Des fiches de suivi** par pathologie :
Le même patient pouvant présenter plusieurs pathologies et donc être pris en charge par plusieurs réseaux thématiques différents, une même pathologie pouvant concerner plusieurs spécialités - ex du diabète : qui peut être pris en charge dans le cadre d'un réseau cardiologie, insuffisance rénale chronique) intégrant des outils d'aide à la pratique, communicable aux correspondants désignés par le patient.
- **Des forums de discussion sécurisée.**
- Une **possibilité** d'émettre des **FSE**.
- Une **passerelle** au reste du monde **Internet**.

2) Dans le cadre général d'un **schéma de services collectifs sanitaires** et des évolutions à anticiper en matière d'offre de soins **il est prévu une approche plus communautaire, tournée vers la santé en réseau** et le développement de plus en plus marquée de l'évaluation et des démarches qualités (*source DATAR, Automne 2000*). **Cette évolution**, à anticiper du côté de l'offre de soins, **impose** :

- La mise en place **d'un pôle de coordination libérale des réseaux**, ouvrant la voie à un futur « Département de l'Information Médicale des Unions Régionales (DIMUR) ».

Finalité générale du projet

➤ 1) Pôle de coordination libérale des réseaux :

Nous ne détaillerons pas ici l'intérêt pour les professionnels de travailler en réseau, déjà largement décrit dans les conclusions des différents travaux menés en région dans le cadre des SROS et Projets Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS).

Par contre, la **coordination** du développement de ces différents réseaux est **indispensable, afin d'éviter** la mise en place d'une multitude de **systèmes d'information non interopérables**.

➤ 2) Les outils informatiques proposés :

▪ Un site portail d'information pour tous.

Une information, régulièrement mise à jour, proposant à tous les usagers une information médicale validée sur la région ainsi que les adresses des organismes spécialisés. Cette information tant médicale que paramédicale aura donc un rôle préventif sur les risques spécifiques à la région mais aussi sur les risques classiques liés aux pathologies ou aux comportements addictifs.

▪ Un accès sécurisé pour les professionnels de santé afin de retrouver une information spécifique.

Les informations professionnelles sont multiples, en permettant une sélection à des informations spécifiques ou des liens vers des sites de références, l'information sera plus structurée et plus rapidement mise à niveau.

▪ Une messagerie sécurisée pour tous les professionnels de santé.

A terme, la messagerie sécurisée devra pouvoir utiliser la carte CPS afin de pouvoir utiliser leur signature électronique comme moyen d'authentification.

▪ Un gestionnaire d'enquêtes permettant des recueils épidémiologiques ou permettant une évaluation des pratiques (mesure de l'amélioration des pratiques)

L'outil informatique permet de concevoir, de façon ponctuelle, en fonction des besoins de l'URMLG et de ses partenaires (DRDS de la Guyane, ARH, URCAM remplacé par la CGSS dans notre région), mais aussi organisme de FMC ou groupe de pairs, des fiches d'enquête permettant de répondre à une problématique donnée.

▪ Les fiches de suivi par pathologie (masque de saisie informatique) :

Ces fiches de suivi visent plusieurs objectifs :

1) Amélioration des pratiques grâce à une aide pédagogique

Ainsi, la saisie d'une fiche de suivi par le professionnel de santé a un rôle pédagogique dans la mesure où elle l'aide à améliorer, de lui-même, la qualité de sa pratique. Cette fonction d'aide à la pratique peut, en outre, être renforcée par des alertes automatiques intégrées à la fiche de suivi.

2) Coordination des soins

A l'issue de la saisie de la fiche de suivi, le professionnel aura la possibilité d'adresser cette fiche par flux électronique (un simple clic) au serveur du réseau. L'analyse de ces données permettra d'évaluer les pratiques professionnelles (intérêt collectif) et d'élaborer des stratégies et des propositions d'actions visant à les améliorer.

3) Partage de l'information

A l'issue de la saisie de la fiche de suivi, le professionnel aura la possibilité d'en autoriser la lecture aux professionnels de santé impliqués dans la prise en charge du patient et désignés comme tels par ce dernier.

- **Des forums de discussion sécurisée.**
- **Une possibilité d'émettre des FSE.**
- **Une passerelle au reste du monde Internet.**

Objet du projet présenté par l'URML de la Guyane

➤ Zone Géographique

La région Guyane

Pour une véritable politique de santé centrée sur les priorités de santé régionale.

➤ Population concernée

L'ensemble de la population de la région Guyane

➤ Les pathologies retenues

La facilité d'adaptation du réseau informatique va permettre à l'URMLG de développer au fur et à mesure, un véritable outil d'aide à la pratique pour le médecin et /ou le professionnel de santé.

Dans un premier temps, les chiffres et renseignements sur des pathologies spécifiques à la Guyane (Arboviroses, Paludisme) pourront être publiés en tenant compte du mode de recueil des données.

➤ Les professionnels concernés

L'ensemble des professionnels de santé de la région Guyane.

Pour l'année 2002, l'URML de Guyane se propose de mettre en place **le serveur médical avec en disponibilité :**

- **Le portail pour tous.**
- **L'accès sécurisé aux informations professionnelles spécifiques.**
- **La messagerie sécurisée pour tous les professionnels de santé en Guyane.**

Pour l'année 2002, l'URML de Guyane se propose de développer **les premières fiches d'enquêtes portants sur :**

- **Le suivi de la dengue (clinique et épidémiologie) sous la forme de « sentinelle ».**
- **Tabagisme et médecine de ville.**

Pour l'année 2002, l'URML de Guyane se propose de développer **les premières fiches de suivi portants sur :**

- **Les facteurs de risque CardioVasculaire des patients hypertendus.**

Chaque année, l'URML de Guyane pourra répondre aux besoins des professionnels en développant d'autres fiches de suivi, venant s'intégrer à terme au dossier partageable.

Présentation des intervenants

Les intervenants dans le projet sont les suivants :

➤ Le COMITE de PILOTAGE

Pour assurer le pilotage de ce projet proposé par l'URMLG, il est organisé un comité avec 4 représentants : 3 membres de l'Union régionale dont son Président et un Médecin Inspecteur de la Santé Publique. Ce comité est présidé par le président de l'URML Guyane.

➤ L'EQUIPE PROJET, représenté par le « Coordinateur réseau »

Animée par le « Coordinateur réseau », l'équipe organise et valide auprès des « Partenaires » et des « Experts », les activités nécessaires à la mise en place du réseau ainsi que l'élaboration du contenu présenté par celui-ci. Elle fait aussi le suivi d'activité des professionnels de l'informatique.

➤ Les PARTENAIRES

Les partenaires ont un rôle technique : ils interviennent sur l'opportunité du recueil de données, sur son mode de réalisation et sur la pertinence de son utilisation.

A - Les médecins libéraux de la région Guyane, représentés par l'URML

L'URML Guyane est à même de mobiliser ses adhérents dans cette démarche. Elle désire nouer des relations fortes avec les professionnels de santé dans le cadre des priorités de santé régionales.

B - Les partenaires institutionnels

Ses partenaires de droit sont, bien sûr, dans la Région, la **DSDS**, (l'**URCAM**) et l'**ARH** dans le cadre d'une politique de santé centrée sur la personne et donc, de fait, décloisonnée entre les différentes structures.

C - Les patients et leur représentants dans les Associations de patients.

Les associations de malades doivent être intégrées partout dans la démarche d'information et de formation des patients, par une démarche d'information éclairée. Entre autres, doivent être cités les associations de diabétiques, de cancéreux, etc...

D - Les partenaires chargés de la Formation Médicale Continue.

Les associations de formations, leurs fédérations et la Faculté de médecine seront sollicitées pour mettre à disposition dans le cadre d'une politique de formation les moyens nécessaires à la réalisation des actes techniques et intellectuels de dépistage et de prévention.

E - Les syndicats des professionnels de santé représentatifs.

Dont le Syndicat des Médecins de la Guyane.

➤ **Les « EXPERTS »**

A - Les individus ou sociétés "Experts"

L'élaboration des fiches de suivi et d'enquête s'appuie sur les recommandations des **sociétés savantes** et de l'**ANAES** qui, de fait, sont des partenaires importants du projet.

La consultation de personne reconnue comme des « Experts » dans leurs domaines (universitaires ou non) sera régulièrement organisée afin de vérifier la pertinence des choix proposés par les « partenaires » et le « coordinateur réseau ».

B - Le conseil départemental de l'Ordre des médecins

Le conseil départemental de l'Ordre des médecins sera sollicité pour intervenir sur toutes les questions d'éthique et de secret médical.

3. Suivi du dispositif

Le suivi des travaux sera assuré par des réunions entre coordinateur et comité de pilotage qui donneront lieu à la rédaction de compte-rendus soumis à l'approbation des parties. Au décours de ces réunions il sera organisé un relevé de décisions pour les actions correctrices à mener.

Par ailleurs, par le comité de pilotage, un rapport de résultats et d'analyses, éventuellement complété d'un relevé de décisions pour l'année suivante, sera réalisé chaque année.

➤ **1) Au niveau du Pôle de Coordination.**

Réunions avec les « Partenaires », les « Experts », les autres instances institutionnelles.

Réunions avec les sociétés informatiques

Nombre de dossiers en cours d'étude pour la réalisation de réseaux, en plus du serveur :

- Réseau Périnatalité, Réseau Diabète,

➤ **2) Au niveau du serveur**

Un comptage, au niveau du serveur, permettra d'établir un rapport semestriel sur l'essentiel d'un suivi de l'activité notamment sur les points suivants :

- Nombre de connexions, Nombre de messages, Temps moyens des connexions

➤ **3) Au niveau des fiches d'enquête ou de suivi (Amélioration des pratiques et coordinations des soins)**

- Mise en ligne effective des fiches de suivi
- Recueil des données effectif
- Traitement des données réalisé
- Retour d'information réalisé

Chaque groupe de travail thématique, après l'état des lieux de l'enquête de départ, devra déterminer des objectifs et suivre l'évolution de ces objectifs.

4. Evaluation

A chaque niveau, trois type d'évaluation seront systématiquement mise en place:

- Evaluation interne concernant la pertinence des outils mis en place
- Evaluation du niveau de l'utilisation des outils mis en place
- Evaluation de l'impact sur l'évolution des pratiques

Pour chaque niveau, de nouveaux indicateurs pourront être définis, en fonction des besoins des partenaires.